



igen
Inspection générale
de l'Éducation nationale

Groupe de philosophie

Frank Burbage (doyen du groupe)

frank.burbage@education.gouv.fr

00 33 6 29 67 09 70

Recommandations -

**Éléments d'évaluation des copies du baccalauréat
et
d'harmonisation des notations**

Séminaire des 22-24 Février 2018

(Lycée Rochambeau / Bethesda / Washington)

Nb : cette note reprend et complète le travail effectué avec Paul Mathias en Avril 2015 ; elle constitue un document de travail à destination des professeurs coordonnateurs et des correcteurs. Elle n'a pas de caractère réglementaire général.

Le texte réglementaire de référence, s'agissant de la correction des épreuves de philosophie du baccalauréat, est le suivant :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

I – Evaluation et notation – règles et critères communs

La cohérence de l'évaluation tient à l'existence d'une culture professionnelle durable, réellement partagée et régulièrement actualisée (formation initiale, formation continuée, sessions annuelles de correction, sous la responsabilité des inspecteurs et professeurs coordinateurs).

A - Eléments généraux (communs à l'ensemble des épreuves-sujets – dissertation / explication de texte)

1/ Principes directeurs

- Bienveillance de l'évaluation et de la notation :

- voir ce qui se trouve dans la copie et ne pas chercher ce qui en est absent ou ce que l'on attend, sur la base de ses propres interprétations ou anticipations ;

- ne pas dévaloriser l'effort de pensée, même maladroit, ainsi que les apports subjectifs : références originales, exemples personnels (si pertinents) ;

- valoriser l'effort de questionnement aussi bien dans la dissertation que dans l'explication ;

- Procéder toujours à une évaluation *globale* de la copie ;

- Respecter le *pluralisme* (pas de plan imposé pour le traitement d'un sujet, pas de nombre de parties imposé, pas d'interprétation unilatérale attendue et déterminée par avance) ;

2/ Notation :

- notation sur 20 ;

- utilisation de toute l'échelle des notes, en particulier pour les copies les meilleures ;

- pas de barème, ni partie par partie, ni pour l'ensemble : la notation résulte d'une évaluation *globale* de la prestation du candidat ;

- en concertation avec les autres professeurs, respect d'une médiane à 11,5 (à peu près) ;

- utilisation de toute l'échelle de notes, en particulier pour bien différencier les notes supérieures à 14 ;

- note de 5/20 maximum à une copie non intelligible et non structurée ;

- note de 6 à 8/20 à une copie intelligible mais qui ne répond pas à l'exercice (bavardages, exposé d'exemples sommaires ou anecdotiques et de lieux communs, copie formelle et vide quant au fond...) ;

- ne pas hésiter à mettre la note médiane à une copie qui témoigne d'un effort réel de composition (dissertation et / ou explication de texte), même si celle-ci reste inaboutie (les candidats restent des « grands débutants » en philosophie, même s'ils ont travaillé sérieusement).

B – Éléments pour la dissertation :

1/ Principes directeurs : valoriser la présence :

- d'une problématisation du sujet (à distinguer d'une simple reformulation de la question posée) ;
- d'une argumentation différenciée, articulée et finalisée (progressive) ;
- de références philosophiques pertinentes et articulées ;
- d'analyses et de distinctions conceptuelles pertinentes ;
- d'exemples précisément étudiés et pertinents (qui donnent à penser et à argumenter).

2/ Notation de la dissertation

- pas moins de 8/20 si la copie comporte quelques références philosophiques, même sans rapport avec le sujet ;
- pas moins de 8/20 si la copie montre un effort pour construire un raisonnement ;
- pas moins de 8/20 et pas plus que la médiane si la copie est intelligible mais qu'elle construit un raisonnement partiellement hors-sujet ;
- pas plus de 10/20 à une copie qui se contente de réciter des éléments de cours exacts mais non pertinents ;
- pas moins de 12/20 si le raisonnement est construit et les affirmations justifiées ;
- pas moins de 12/20 si les références philosophiques ou les exemples étudiés sont en rapport avec le sujet ;
- pas moins de 16/20 si le problème posé par le sujet est expliqué, si le raisonnement pour lui apporter une solution est construit, si les références philosophiques et les exemples mobilisés sont pertinents (nb : rappel : utiliser toute l'échelle des notes de 16 à 20).

C – Éléments pour l'explication de texte :

1/ Principes directeurs : valoriser la présence d'un effort effectif d'appropriation intellectuelle du texte, c'est-à-dire :

- de l'attention portée aux éléments signifiants du texte (ce que dit le texte ; mais aussi ce dont il parle et relativement à quel problème) ;
- d'un effort précis d'explication (repérer, caractériser, expliquer et questionner les éléments principaux du texte) ;
- d'une explication de l'articulation d'ensemble du texte (construction et progression, repérage des articulations les plus importantes) ;

- d'une détermination du problème auquel le propos du texte s'articule (cf la consigne accompagnant les sujets) ;
- d'une caractérisation et d'un examen de la position philosophique élaborée par le texte.

2/ Notation :

- pas moins de 8/20 et pas plus 12 lorsque le texte est partiellement perdu de vue mais que la copie comporte des éléments de réflexion pertinents ;
 - pas plus de 10/20 si le texte est pris comme prétexte pour disserter ou exposer des éléments (même exacts) de cours ;
 - pas moins de 12/20 pour une explication commençante, même maladroite et inaboutie ;
 - pas moins de 13/20 si la copie montre un effort pour expliquer le texte même si celui-ci a été compris de façon un peu approximative ou incomplète ;
 - pas moins de 14/20 si l'explication montre que le texte est précisément questionné ;
 - pas moins de 16/20 si l'explication est développée avec amplitude et justesse (nb : rappel : utiliser toute l'échelle des notes de 16 à 20).
-